



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E204689

VALABLE JUSQU'AU

15/04/2027

ÉDITÉ LE

20/04/2026

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/04/2022

Forme juridique : SARL

Capital : DEPUIS LE 29/04/2024  
5 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RC EPINAL

Siret : 912 156 429 00017

Code NACE : 4322B

Numéro caisse de congés payés :

Assurance Responsabilité Travaux :

MUTUELLE DE POITIERS ASSURANCES 302088051

Assurance Responsabilité Civile :

MUTUELLE DE POITIERS ASSURANCES 302088051

Situation fiscale et sociale : A jour au 04/02/2026

Raison sociale : EURL QUALICHAUF

3 ROUTE DE LEPANGE  
88360 RUPT-SUR-MOSELLE

Téléphone : 06 02 40 83 88

Portable : 06 02 40 83 88

Site Internet : <https://qualichauf.fr/>

E-mail : [bruno@qualichauf.fr](mailto:bruno@qualichauf.fr)

Responsabilité légale :

VENARD BRUNO GÉRANT

Fax :

Effectif moyen : 1

Tranche de classification : EFF1

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

| Code | Qualification(s) en cours de validité                                                                                         | * Date d'attribution |
|------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------|
| 5231 | Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE | 26/02/2026           |

## Catégories de travaux RGE couvertes

| Catégories                    | Date d'attribution |
|-------------------------------|--------------------|
| o Pompe à chaleur : chauffage | 16/04/2024         |
| o Chauffe-Eau Thermodynamique | 16/04/2024         |

\* ou du plus récent renouvellement

**LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT**

Gérard SÉNIOR

**SIGNATURE  
DU TITULAIRE**



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.